

LES INFOS DE MARCILLE

Feuille communale n°12 – Juin – Août 2018



Mairie de Marcillé Raoul

16 rue de la Mairie
35560 MARCILLE RAOUL

Téléphone : 02 99 73 64 16
Télécopie : 02 99 73 62 67
Messagerie : marcille-raoul@wanadoo.fr
Site internet : www.marcille-raoul.fr

Horaires d'ouverture Mairie
Lundi : 9h-12h 15h- 18h
Mardi au Samedi : 9h-12h

Agence postale

16 rue de la Mairie
35560 MARCILLE RAOUL

Téléphone : 02 99 73 68 20
Télécopie : 02 99 73 62 67
Messagerie : poste-marcille-raoul@orange.fr

Horaires d'ouverture Agence Postale
Lundi au Samedi : 9h-12h



Fin 2017, l'APPAC souhaitait réaliser une formation sur la reconstruction des fours à pain sur le territoire. Le conseil municipal a accepté et choisi le site du Châtel pour son implantation, lieu de convivialité s'il en est.

Cette réalisation a été menée à bien grâce à l'association TIEIZ BREIZ, son formateur M André HOUGUET, et à la vingtaine de bénévoles de la commune et de l'APPAC.

Un remerciement tout particulier à M et Mme PETITPAS Joseph de la Foutelais (donateurs du four), à M Eric ARRIBARD (président de l'APPAC) à l'origine du projet et à M Christopher STAINES, cheville ouvrière de l'opération.

Ultérieurement, nous allons définir les conditions d'utilisation de ce four afin qu'il profite au plus grand nombre en sécurité et dans le respect du travail fourni.

Convention APPAC signée le 19 mai 2018:

Par cette convention, la commune confie à l'APPAC, sur le site de la motte féodale, un rôle d'ingénierie culturelle et patrimonial.

- Sur le plan culturel, l'APPAC étudie et propose à la commune des recherches historiques, des animations historiques (gestion des troupes, recherche de nouvelles valorisations, activités...) en coordination avec la commune et les acteurs en charge du tourisme sur le territoire.

- Sur le plan patrimonial, elle propose un développement architectural des mottes en respect du site historique et de son entourage. Elle a en charge la relation avec les services et associations sur le territoire : CERAA, DRAC...

- La commune propriétaire du site des mottes féodales reste décisionnaire de toutes les actions réalisées.

Dispositif argent de poche pour les jeunes de 16 à 18 ans

La réunion d'information et d'inscription pour l'été aura lieu le vendredi 22 juin à 18h30 à la mairie.

Horaires juillet et août



Mairie :

Du lundi au samedi de 9h à 12h et le lundi après-midi de 15h à 18h.

Fermée les lundis après-midi : 6, 13 et 20 août.

Agence postale :

Du lundi au samedi de 9h à 12h - fermée le lundi après-midi

CONCOURS COMMUNAL DES MAISONS FLEURIES Passage du jury semaine 30 (entre le 23 et le 28 juillet)

Comme chaque année, à vos plantations!

L'harmonie des plants, l'harmonie des couleurs et l'harmonie des essences seront les critères essentiels retenus par le jury lors de son passage.

Création, innovation, agrémentation, laissez travailler votre imagination.

A vos outils!

Subventions aux associations communales 2018

Football club FC MBRN	1190 €
Association Sportive et Culturelle (ASC)	1190 €
Association des parents d'élèves Marcillé – St Rémy	980 €
Association chasse (ACCA)	385 €
Association Vent d'Automne	875 €
Anciens combattants (ACPG-CATM)	265 €
Rencontre et partage	200 €
Marci'Motte	500 €

Ensemble contre le frelon asiatique

Votre vigilance a porté ses fruits : l'an passé de nombreux nids ont été détruits sur la communauté de communes. Pensez à vérifier vos abris de jardin, dépendances, poulaillers et restez attentifs lors de vos promenades. En cas de suspicion de nid, ne pas le détruire par vous-même, contacter la mairie au 02.99.73.64.16, le référent communal se rendra sur place.



Lotissement Les Cormiers

Ouverture administrative et lancement du lotissement en juin 2018.

Notre priorité est l'occupation de ce lotissement, transformons-nous tous en agent immobilier pour en faire la promotion auprès de nos connaissances (famille, amis...). Faites-vous connaître ! Renseignements en mairie.

Ecole et réseau

Les services de l'académie ont pris la décision de fermer la classe maternelle à Marcillé-Raoul suite aux prévisions d'effectif de la maternelle pour la rentrée 2018.

La nouvelle répartition des classes permet d'équilibrer les effectifs entre les deux communes. L'objectif est de maintenir une structure pédagogique cohérente et d'assurer sa pérennité à plus long terme.

L'école de St Rémy du Plain gardera 5 classes et l'école de Marcillé-Raoul recevra 4 classes.

Décisions du conseil municipal du 1er semestre 2018

Investissements :

- Salle polyvalente : Budget 20 043 € HT

Remplacement du système de chauffage et de la porte d'entrée. Décision du conseil municipal du 05/12/2017. Acceptation des devis le 31 mars 2018. Financement par subventions FST/DETR à 80%, le reste par emprunt. Travaux programmés aux vacances de la Toussaint.

- Foyer sportif : Budget 32 600 € HT

Création d'un foyer sportif en remplacement de celui démolé à Bazouges la Pérouse. Déclaration de travaux accordée le 23/02/2018. Décision du conseil municipal du 06/04/2018. Lancement des travaux le 07/04/2018, réalisation en cours et pendant tout l'été. Financement obtenu à 80% au titre du volet 4 du contrat de territoire (Département et Couesnon Marches de Bretagne), le reste par emprunt.

- Eclairage public : Budget 120 700 € HT

Réfection de l'éclairage public sur les lotissements de Bellevue et des Primevères, remplacement des lampadaires et réseaux existants vétustes par des lampadaires à LED plus économes en énergie.

Décision du conseil municipal du 22/11/2017. Travaux en cours. Financement à 72% par le SDE, le reste par emprunt.

- Menuiseries extérieures : Budget 13 983 € HT

Remplacement des menuiseries extérieures vétustes ou à mettre en accessibilité sur les bâtiments communaux (école, cantine et foyer rural). Acceptation des devis le 07/04/2018. Travaux exécutés pendant l'été. Financement par CEE TEPCV à 72%, le reste par emprunt.

Finances :

Taux imposition 2018	Taxe foncière bâtie	Taxe foncière non bâtie	Taxe d'habitation
Commune	12.03%	34.12%	12.38%
Moyenne des communes Couesnon MB (taux 2017)	14.13%	36.01%	14.13%
Couesnon Marches de Bretagne (CMB)	4.25%	12.88%	15.42%

A vos agendas :

Activité marche	Tous les mardis . Départ à 19h place de l'église	Du 26 juin jusqu'à fin août.
Association Marci'Motte, APPAC, Commune	Fête Médiévale– site du Châtel de 10h à 18h	Dimanche 17 juin 2018
Anciens combattants (ACPG-CATM)	Couscous - salle polyvalente de Marcillé	Dimanche 24 juin 2018
ASC Activité Cirque	Spectacle de fin d'année à 19h30 - salle polyvalente	Mercredi 27 juin 2018
Association Parents d'Elèves Marcillé Raoul - St Rémy du Plain	Fête des écoles - salle polyvalente de Marcillé	Samedi 30 juin 2018
Association Chasse Marcillé (ACCA)	Ball-Trap	Samedi 4 et Dimanche 5 août 2018